

POURSUITE DE LA MOBILISATION NATIONALE DES PSYCHOMOTRICIENS

La France est de nouveau touchée par la barbarie et l'horreur.

Le Collectif des Psychomotriciens, professionnels et étudiants, s'associe à la tristesse qui a envahi notre pays et ses pensées vont d'abord aux victimes, à leurs familles et à leurs proches qui sont dans la douleur.

Face à cette situation, notre responsabilité citoyenne nous a conduits à **suspendre la manifestation dans les rues de Paris que nous avions prévue le 27 novembre.**

Cependant, la **nécessité demeure de nous mobiliser pour poursuivre l'effort de développement de soins psychomoteurs de qualité.**

C'est pourquoi nous demandons solennellement à Mme La Ministre de la Santé et à M. Le Secrétaire d'Etat à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche de recevoir personnellement une délégation de représentants de la profession, tout comme cela a été naturellement fait avec nos collègues des autres professions de santé.

Il est plus que temps que les travaux de réingénierie reprennent pour notre profession !

Les psychomotriciens restent donc mobilisés :

- Pour la reprise de la réingénierie de la profession et soutenir une formation initiale des psychomotriciens qui soit portée à **5 années d'études** assortie de l'obtention **du grade Master**
- Pour une totale **reconnaissance de la profession, de sa compétence**, et de son rôle primordial dans le service apporté à la population, que ce soit dans les domaines de l'éducation, de la prévention et du soin ;
- Pour une prise en considération de **l'effort de développement de la recherche** en psychomotricité, indispensable au maintien d'un service de soin de qualité pour les français.

Et ils continuent de dénoncer

- Le **MÉPRIS DES POUVOIRS PUBLICS** pour des professionnels de santé
- Des **INSTANCES DE TUTELLES QUI NÉGLIGENT LE DIALOGUE** avec les représentants de la profession
- La **NON-RECONNAISSANCE DE D'ACTUALISATION** permanente de la profession
- La **CACOPHONIE DES RÉPONSES MINISTÉRIELLES** en fonction des professions paramédicales

Ce refus incompréhensible se heurte à la nécessité de répondre aux besoins de santé grandissants de tous nos concitoyens qui chaque jour bénéficient de nos soins. **La profession de psychomotricien, reconnue par l'Académie de Médecine, et exercée par 10 000 psychomotriciens, assure un rôle essentiel dans les grands plans de santé publique actuels :**

La santé mentale : autisme, psychiatrie,...

La gériatrie : Alzheimer, soins palliatifs,...

Les troubles des apprentissages : dyslexie, dyspraxie, dysgraphie, TDAH,...

La prise en charge de la douleur.

Or, **la connaissance des besoins de santé et nos pratiques ont considérablement évolué**. Il est indispensable que les contenus de formation et les champs d'intervention de notre profession soient actualisés et articulés en **cohérence avec ceux des autres professions de santé qui évoluent**. Que les travaux de réingénierie aboutissent est donc **crucial pour l'avenir de notre métier et pour permettre aux professionnels de répondre aux enjeux de santé qui se profilent pour notre pays**. Cela est également indispensable pour que les soins psychomoteurs continuent de se moderniser et puissent **mieux répondre aux exigences de la HAS** et au nécessaire **développement de pratique de soin basée sur la preuve** au travers de la recherche notamment.

Comme pour nos collègues, ceci implique de repenser une formation des psychomotriciens aboutissant en 5 ans assortie du grade Master.

Afin que puissent enfin être entendues nos revendications et prise en considération notre profession, nous organiserons dans les prochaines semaines :

- **des actions locales** qui visent les services de l'Etat, ses représentants, et les médias.
- **l'interpellation des élus**, des Ministères, des services du Premier Ministre.
- des actions d'information et de sensibilisation du **grand public**
- des actions d'information et de sensibilisation auprès de **tous les autres acteurs du domaine de la santé**

Il est impossible que les Psychomotriciens soient les 10 000 oubliés de la réingénierie des Professions de Santé en France !!! C'est pourquoi nous sommes déterminés à **agir avec force** pour dénoncer l'attitude de nos Ministères de tutelle et pour exprimer notre détermination.

Contact Presse : Franck Pitteri

franck.pitteri@free.fr

06 61 50 65 43